Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

# POSSIBILITÉ D'EMPLOI AU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

**Titre :** Gestionnaire régional de la dotation
**Ministère :** Finances

**Collectivité :** Cambridge Bay, Igloolik et Rankin Inlet
**Numéros de référence :**
Référence : 03-502495 (Cambridge Bay)
Référence : 03-502658 (Igloolik)
Référence : 03-502660 (Rankin Inlet)

**Type d'emploi :** Pour une période indéterminée

**Salaire à l'embauche :** 93 951,00 $

**Logement :** Un logement subventionné pour le personnel est prévu pour ce poste.
**Syndicat :** Aucun

**Indemnité de vie dans le Nord :**
19 716,00 $
22 579,00 $
18 517,00 $

**Date de clôture :** 23 octobre 2015 minuit (HNR)

(L'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autre fin que celle d'alléger le texte.)

**L'embauche est permise sous réserve qu'en l'existence d'un casier judiciaire, celui-ci soit jugé acceptable.**

Travaillant à Cambridge Bay, à Igloolik et à Rankin Inlet et relevant du directeur des opérations régionales, le gestionnaire régional de la dotation est responsable de la gestion du personnel, de l'élaboration et de la mise en œuvre de stratégies pour améliorer le processus de dotation et pour garantir la prestation de services de grande qualité.

Le gestionnaire régional donne son avis sur les normes, les politiques et les procédures en place en matière de ressources humaines qui se rapportent au processus de dotation et de recrutement, et s'assure qu'elles soient clairement comprises, rigoureusement respectées et adéquatement consignées. Il est également responsable de la production de rapports statistiques, de la formation régionale ainsi que de la supervision directe du personnel et de la supervision des services de recrutement pour plus de 1 000 postes dans les régions.

En s'acquittant efficacement de ses fonctions, le titulaire du poste contribue à faire connaître les politiques et procédures de dotation du gouvernement, à favoriser l'embauche de personnel hautement qualifié, efficace et compétent, à clore les concours au moment prévu et à faire davantage respecter les politiques d'embauche des Inuit et l'article 23 de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut.

Le gestionnaire administre les processus centralisés de dotation pour les régions de Kitikmeot, de Kivalliq et de Baffin et doit donner des indications et conseils aux bureaux régionaux du gouvernement du Nunavut et aux divers conseils d'administration et organismes sur les politiques et processus de dotation.

Le candidat idéal possède un diplôme en gestion des ressources humaines et deux années d'expérience en recrutement ou en ressources humaines, ainsi qu'une année d'expérience en supervision.

Les équivalences doivent comprendre une année supplémentaire d'expérience directe pour chaque année d'études, et une année d'expérience en supervision.

Les connaissances et compétences suivantes constituent un atout pour l'obtention du poste :

**Connaissance approfondie** des politiques, des procédures et des pratiques de dotation du gouvernement du Nunavut, de la *Loi sur la fonction publique* du Nunavut, du Manuel des ressources humaines, des conventions collectives et de l'article 23 de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut.

- Le gouvernement du Nunavut souscrit au principe d'un effectif plus représentatif afin de mieux comprendre les besoins des Nunavummiut et de mieux les servir. La priorité est accordée aux bénéficiaires de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut.
- Les candidats qui désirent profiter de la Politique de priorité d'embauchage du Nunavut doivent clairement indiquer qu'ils y sont admissibles.
- Pour certains postes, l'embauche est permise sous réserve qu'en l'existence un casier judiciaire, celui-ci soit jugé acceptable. Le fait de posséder un casier judiciaire n'élimine pas d'emblée l'étude du dossier d'un candidat.
- Il est possible d'obtenir les descriptions de poste par télécopieur, courrier électronique ou sur le site Web.
- Nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus pour une entrevue.

**COORDONNÉES :** Ministère des Finances
Gouvernement du Nunavut
C.P. 2375, Cambridge Bay (Nunavut) X0B 0C0
www.gov.nu.ca/fr/finance

**Téléphone :** 867 983-4058
**Sans frais :** 1 866 667-6624
**Télécopieur :** 867 983-4061
**Courriel :** hrkitikmeot@gov.nu.ca

# POSSIBILITÉ D'EMPLOI AU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

**Aptitudes** en communication et entregent, style de rédaction efficace, esprit d'équipe, compétences en analyse et en résolution de problèmes, bonne gestion du temps, discernement et compétences en administration et en informatique.

**Habiletés** en aajiiqatigiiniq, connaissance des réalités organisationnelles, culturelles et politiques, discrétion et tact, talents de motivateur.
**Vif intérêt** pour apprendre, relever de nouveaux défis et se perfectionner en cours de mandat.

Veuillez indiquer le numéro de référence de la région voulue sur votre dossier de candidature.

- Le gouvernement du Nunavut souscrit au principe d'un effectif plus représentatif afin de mieux comprendre les besoins des Nunavummiut et de mieux les servir. La priorité est accordée aux bénéficiaires de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut.
- Les candidats qui désirent profiter de la Politique de priorité d'embauchage du Nunavut doivent clairement indiquer qu'ils y sont admissibles.
- Pour certains postes, l'embauche est permise sous réserve qu'en l'existence un casier judiciaire, celui-ci soit jugé acceptable. Le fait de posséder un casier judiciaire n'élimine pas d'emblée l'étude du dossier d'un candidat.
- Il est possible d'obtenir les descriptions de poste par télécopieur, courrier électronique ou sur le site Web.
- Nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus pour une entrevue.

**COORDONNÉES :** Ministère des Finances
Gouvernement du Nunavut
C.P. 2375, Cambridge Bay (Nunavut) X0B 0C0
www.gov.nu.ca/fr/finance

**Téléphone :** 867 983-4058
**Sans frais :** 1 866 667-6624
**Télécopieur :** 867 983-4061
**Courriel :** hrkitikmeot@gov.nu.ca